

le Genevois

MAGAZINE de la

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

www.cc-genevois.fr

18 • décembre 2025



DOSSIER SANTÉ

PRÉVENTION ET ACCÈS AUX SOINS : L'ACTION COLLECTIVE DANS LE GENEVOIS



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÈNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES JONZIER-EPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS



RENCONTRE p.9

CAROLE : directrice de l'Office de
tourisme des Monts du Genevois



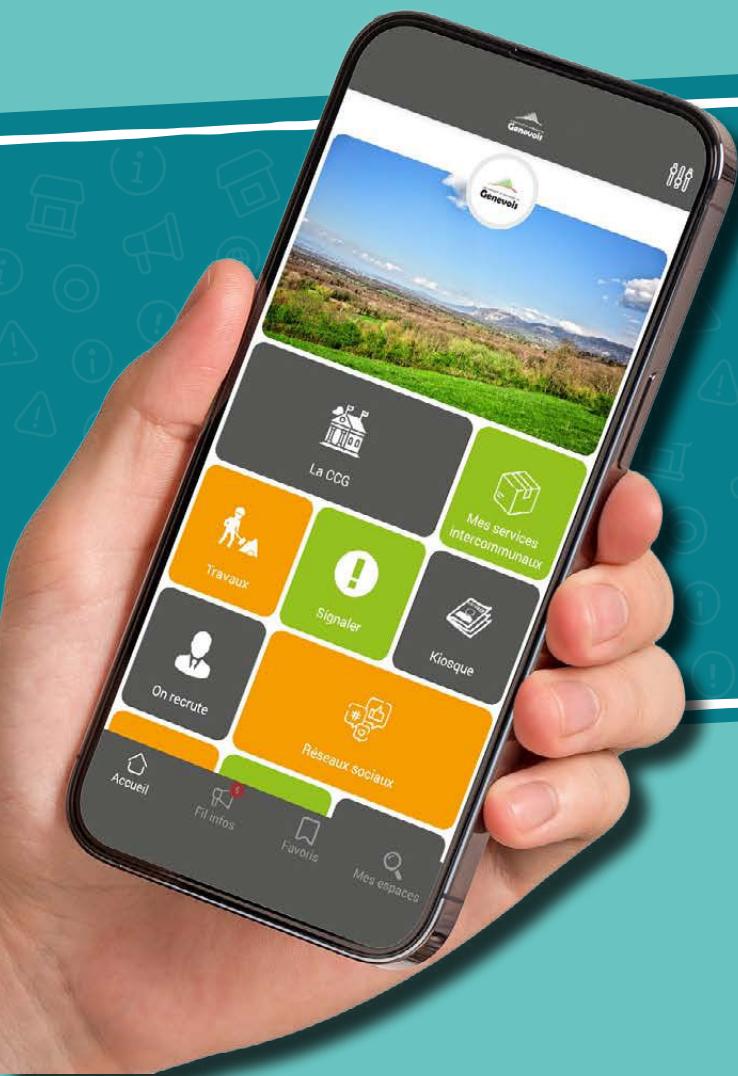
MIEUX COMPRENDRE p.14

FACTURE D'EAU :
ce qui a changé en 2025



C'EST QUOI

L'appli mobile CC Genevois ?



L'application de la Communauté de Communes du Genevois réunit toutes les informations utiles de la CCG et de votre commune, en temps réel. Elle permet également de signaler tout dysfonctionnement observé sur les points d'apport volontaire de déchets du territoire.

**" VOUS SIGNALEZ,
ON INTERVIENT ! "**

Téléchargez-la gratuitement sur App Store, Google Play, ou ici !



Sommaire

2 | C'EST QUOI ? L'APPLI MOBILE CC GENEVOIS

4 | EN BREF ÇA SE PASSE DANS LE GENEVOIS, EN HAUTE-SAVOIE

9 | RENCONTRE CAROLE : DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU GENEVOIS



ÉDITO



© BNB photographie

Chères habitantes, chers habitants du Genevois,

Voilà un peu plus d'un an que j'ai l'honneur de présider la Communauté de Communes du Genevois, une institution qui célèbre cette année ses 30 ans d'existence !

Depuis trois décennies, l'âme de notre territoire s'est façonnée grâce à l'Histoire, l'identité et l'authenticité de ses communes. Un héritage précieux qui appartient à chacun d'entre nous.

Dix-sept communes qui portent un même héritage et constituent ensemble un seul territoire : le Genevois.

En 2026, trois chiffres résumeront à eux seuls notre histoire collective : 30 ans, 17 communes, 1 territoire.

Ce triptyque n'est pas qu'une formule : il souligne, pour moi, l'importance du lien entre nos communes et la place du collectif dans la gestion quotidienne de notre territoire.

L'atout de notre intercommunalité réside dans cette capacité à rassembler les communes du Genevois en tenant compte de leurs spécificités et de leur complémentarité. C'est là, depuis 30 ans, que se trouve la richesse de notre bassin de vie.

Depuis sa création, notre institution n'a cessé d'évoluer pour répondre aux défis de notre temps.

C'est avec plaisir que je vous invite à parcourir cette édition de notre magazine et découvrir les dernières actualités de votre communauté de communes.

En vous souhaitant une très belle et heureuse année 2026 dans le Genevois !

Bien fidèlement

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

10 | DOSSIER



14 | MIEUX COMPRENDRE FACTURE D'EAU : CE QUI A CHANGÉ EN 2025

16 | TELLEMENT GENEVOIS !

18 | CITOYEN ÉCHANGE AVEC LOUCA, MAÎTRE-NAGEUR SAUVEUR

19 | INFOS PRATIQUES



EN BREF

ÇA SE PASSE dans le Genevois EN HAUTE-SAVOIE

© AdobeStock



Le Bail Réel Solidaire : une piste d'accès pour devenir propriétaire

Devenir propriétaire avec des revenus intermédiaires, c'est possible avec le Bail Réel Solidaire. Plusieurs opérations sont en cours de commercialisation actuellement à Saint-Julien-en-Genevois et à Neydens. Ce dispositif d'accès à la propriété dissocie le foncier du bâti. L'acquéreur est propriétaire de son logement à un prix autour de 20 % inférieur au prix du marché et loue le foncier (environ 1 € par mètre carré) à un Organisme Foncier Solidaire.

Pour en savoir plus sur le Bail Réel Solidaire, les opportunités dans le Genevois et tester votre éligibilité : www.cc-genevois.fr/logement-accession-sociale-a-la-propriete



La construction d'une micro-crèche de 12 places à Chêne progresse.

CRÈCHES

DEUX OUVERTURES PRÉVUES EN 2026

Début 2026, l'ancienne école maternelle d'Archamps accueillera une crèche de 24 berceaux. Après rénovation, le bâtiment offrira des espaces adaptés aux tout-petits : biberonnerie, dortoirs et aires de jeux.

À Chêne, une micro-crèche de 12 places est également prévue au rez-de-chaussée d'une petite résidence, avec ouverture à la rentrée 2026.

Aujourd'hui, les crèches intercommunales proposent 236 places. Sous réserve du respect des plannings de chantier et du succès des recrutements nécessaires, 272 places seront disponibles pour les familles dès la fin de l'année prochaine, renforçant l'offre de garde sur le territoire.



TRAVAUX PASSERELLE ST-JULIEN

LA VIARHÔNA SUD LÉMAN POURSUIT SA ROUTE AVEC UNE PASSERELLE

Après le premier tronçon reliant Valleiry, Chêne et Viry, les travaux des voies vertes du Genevois se sont poursuivis à Saint-Julien-en-Genevois.

Une passerelle dédiée aux piétons et cyclistes a été construite route des Vignes, au niveau du pont sur l'Aire, garantissant la continuité et la sécurité des déplacements doux.

D'un montant de 200 000 € TTC, ce projet est financé en partenariat avec France Nation Verte, l'État et le Département de la Haute-Savoie, renforçant l'offre de mobilité active sur le territoire.



ON RECRUTE !

Postuler à la CCG : un jeu d'enfant avec la plateforme de recrutement !

Qui dit plus d'équipements pour accueillir les enfants, dit recherche de personnel qualifié pour faire fonctionner les structures. La plateforme de recrutement en ligne simplifie toutes les démarches : postuler aux offres d'emploi, d'alternance ou de stage, suivre l'avancement des candidatures, envoyer une candidature spontanée, et découvrir l'équipe et les métiers de la CCG. De nombreuses opportunités sont proposées dans différents domaines.

Pour postuler, rendez-vous sur cc-genevois.fr, en bas de la page d'accueil, rubrique Offres d'emploi.



EN BREF

MOBILITÉ

REPENSER LA MOBILITÉ POUR DES DÉPLACEMENTS FLUIDES DANS LE GENEVOIS

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la Communauté de Communes du Genevois a transféré la compétence mobilité au Pôle métropolitain du Genevois français et a ainsi contribué à la création de Genevois français Mobilités. Cette nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité couvre 29 communes et 145 000 habitants.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE ÉVOLUE

Le service Proxigem évolue et devient T(A)D – Genevois français Mobilités. Ce changement s'accompagne d'une organisation repensée pour mieux répondre aux besoins de chacun. Les personnes à mobilité réduite bénéficient toujours d'un service en porte-à-porte, tandis que les autres usagers sont répartis en deux zones

selon leur lieu d'habitation. Les trajets s'effectuent entre une adresse choisie et un point d'arrêt relais des lignes régulières.

Réservation possible jusqu'à 2 heures avant le départ, par téléphone au +33 (0)8 00 04 74 00 ou via l'application mobile TAD – Genevois français Mobilités.



LIGNE DE BUS N° 4 : DES CONNEXIONS RENFORCÉES ENTRE ANNEMASSE ET LE GENEVOIS

La ligne de bus n° 4 facilite désormais les déplacements entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois. Du lundi au samedi, y compris pendant les vacances scolaires, elle circule toutes les heures. Les dimanches et jours fériés, la ligne circule aussi de manière plus directe (moins de

points d'arrêt). Cette liaison pratique dessert directement les communes de Bossey, Collonges-sous-Salève, Archamps, Neydens et Saint-Julien-en-Genevois, offrant aux habitants un accès simplifié à leur lieu de travail, aux établissements scolaires, aux gares et aux loisirs du territoire.

ESPACE ABONNÉS EAU

CONTRAT ET FACTURE D'EAU : UN ESPACE EN LIGNE POUR TOUT GÉRER

Le portail abonné vous permet de suivre facilement votre contrat et vos factures d'eau, consulter votre consommation, souscrire ou résilier votre contrat, et demander le prélèvement automatique. L'espace en ligne a été repensé

pour être plus simple, pratique et accessible depuis ordinateur ou téléphone. Pour ne rien manquer, pensez à bien renseigner vos coordonnées, notamment courriel et téléphone mobile, afin d'être alerté en temps réel.



Découvrez toutes les fonctionnalités du portail sur cc-genevois.fr, rubrique Mes démarches / Mon contrat et mes factures d'eau.



COMPOSTAGE

TRI DES BIODÉCHETS : DES SOLUTIONS FACILES ET ACCESSIBLES

Afin de faciliter le tri des biodéchets, la CCG met en place des solutions adaptées. Des sites de compostage publics sont déjà accessibles dans plusieurs communes et continuent de se déployer sur le territoire. Ils sont gratuits et accessibles à tous. Pour faciliter leur usage, la CCG fournit un bioseau par foyer. Dans les copropriétés avec espace extérieur, il est possible de faire installer un site de compostage collectif géré par les résidents, l'occasion aussi de favoriser les rencontres et créer du lien.

Pour tout conseil ou question, les équipes de la CCG sont disponibles : compostage@cc-genevois.fr



© AdobeStock

Les batteries au lithium : un danger sous-estimé

Présentes dans les montres, téléphones, ordinateurs ou jeux, les batteries au lithium représentent un risque si elles sont mal jetées.

Leurs composants inflammables peuvent provoquer des incendies en cas de choc. Pour les éliminer en toute sécurité, déposez-les dans les bennes D3E des déchetteries ou aux points de collecte en magasin. En plus de réduire les risques, le recyclage permet de récupérer des matériaux précieux, puisque 80 % des composants sont déjà réutilisables pour de nouvelles applications.



FRANCE RÉNOV' HAUTE-SAVOIE

TROP FROID EN HIVER, DES FACTURES QUI GONFLENT... IL EST TEMPS D'AGIR !

Pour réduire vos factures et améliorer le confort de votre logement, la rénovation énergétique est la solution.

Pour vous guider parmi les aides financières, choisir les solutions techniques adaptées ou trouver le bon professionnel, la CCG propose des permanences d'information et d'accompagnement en partenariat avec France Rénov' Haute-Savoie. Ces conseils permettent d'optimiser vos travaux tout en valorisant votre logement et en préservant l'environnement.

Pour bénéficier d'un accompagnement gratuit par des conseillers locaux, contactez le +33 (0)4 56 19 19 19.



EN BREF



SERVICES

L'Office de tourisme des Monts du Genevois vient à vous !

Saviez-vous qu'un Français sur dix seulement pousse la porte de son office de tourisme ? Pour faciliter la découverte et l'accès à l'éventail de sorties locales, l'Office de tourisme des Monts du Genevois se rapproche de vous en vous proposant :

- **Un accueil amélioré dans la galerie de Vitam' UCPA**, face au mur d'escalade, avec un point d'information modernisé, du personnel à votre écoute les mercredis et week-ends durant les vacances scolaires, et des informations toujours accessibles
- **Ponctuellement en 2026, des informations et conseils « hors les murs » dans le centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois** pour préparer vos activités.

même en dehors de ces périodes sur un écran vidéo et au travers de documentations disponibles sur place.

• **Un relai d'information touristique dans l'accueil de l'Arande à Saint-Julien** (totem d'information, présentoir de brochures pour relayer les actualités touristiques locales).

• **Ponctuellement en 2026, des informations et conseils « hors les murs » dans le centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois** pour préparer vos activités.



INFOS PRATIQUES

Accès modifié au siège de la CCG

En raison des travaux en cours, l'accueil de la CCG est temporairement transféré au 72 rue Georges de Mestral, bâtiment Athéna 1, à Archamps, situé à gauche de l'entrée habituelle. Nos équipes continuent de vous recevoir aux horaires habituels. Merci de votre compréhension pendant cette période.



RENCONTRE

« Se déconnecter à deux pas de l'effervescence urbaine. »

© Brice Souvansanouk

Carole Incandela directrice de l'Office de tourisme des Monts du Genevois

Arrivée à l'Office de tourisme en 2012 comme apprentie, Carole Incandela en a pris la direction en 2019. Native d'Annecy, elle est tombée amoureuse du Genevois, qu'elle décrit comme « un écrin de verdure authentique, à deux pas de l'effervescence de Genève ». Avec son équipe de dix-sept personnes, elle contribue à valoriser cette destination en plein essor, riche de ses panoramas à 360°, de ses monts emblématiques – le Vuache, le Salève et les Voirons – accessibles depuis les coeurs urbains et de ses pépites locales.



VOUS AVEZ PRIS LA DIRECTION DE L'OFFICE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID. QU'EN AVEZ-VOUS RETENU ?

Ce fut un vrai défi mais aussi une période d'apprentissage ; l'occasion notamment de renforcer la communication auprès des habitants, réintégrer certaines compétences techniques et redonner du sens dans la stratégie. Ce partage d'expériences a durablement marqué notre manière de travailler.

QU'EST-CE QUI VOUS ENTHOUSIASME LE PLUS DANS VOTRE MÉTIER ?

Le rôle de chef d'orchestre ! Voir les équipes unir leurs forces pour concrétiser une stratégie commune est très motivant. De plus, à l'Office de tourisme des Monts du Genevois nous touchons à tout : accueil, communication, commercialisation... Cette polyvalence est très stimulante.

LA HAUTE-SAVOIE ACCUEILLERA LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME UCI EN 2027. QUELLES PERSPECTIVES POUR LE GENEVOIS ?

Dix mille athlètes internationaux et deux millions de spectateurs – provenant principalement d'Auvergne-Rhône-Alpes – sont attendus ! C'est une formidable occasion pour les acteurs touristiques des Monts du Genevois de se faire connaître puisque le territoire sera un « camp de base » pour loger les visiteurs. Dans cette perspective, l'Office de tourisme encouragera les hébergeurs à obtenir le label Accueil Vélo pour se démarquer.

LA VIARHÔNA S'IMPOSE AUSSI COMME UN ATOUT MAJEUR POUR LE TOURISME À VÉLO...

Absolument ! Cette voie cyclable reliant le Léman à la Méditerranée passe sur le territoire et attire touristes et habitants. Elle constitue un vrai levier pour le tourisme durable. J'invite vos lecteurs à découvrir cet itinéraire – et plus largement toutes les pépites des Monts du Genevois – sur notre site internet www.montsdugenevois.com et à nous contacter s'ils le souhaitent.

POUR ALLER PLUS LOIN

Suivez l'actualité de l'Office du tourisme sur Facebook, Instagram, ou abonnez-vous à sa newsletter sur : www.montsdugenevois.com



DOSSIER

SANTÉ

PRÉVENTION ET ACCÈS AUX SOINS : L'ACTION COLLECTIVE DANS LE GENEVOIS



ÊTRE EN « BONNE SANTÉ » RELÈVE DE MULTIPLES FACTEURS (ALIMENTATION, ACTIVITÉS, ENVIRONNEMENT, HABITAT, DIFFICULTÉS SOCIALES...) SUR LESQUELS LES POUVOIRS PUBLICS LOCAUX AGISSENT, À LEUR MESURE.

MIEUX INFORMER ET ACCOMPAGNER LA POPULATION, DÉVELOPPER DAVANTAGE DE SERVICES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ, SONT DES OBJECTIFS QUE POURSUIVENT LA CCG ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AU TRAVERS D'UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ SIGNÉ EN 2024, AVEC DIFFÉRENTS PARTENAIRES.



... DANS LE GENEVOIS EN HAUTE-SAVOIE

64 %
des habitants a
moins de 45 ans.

+ de 60 ans :
une hausse légèrement
plus rapide que le reste
de la population, + 3 %
en proportion d'ici 2030.



EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

1 habitant sur 4 n'a pas de médecin traitant.

Chez les 18-24 ans :
15,4 % déclarent des symptômes dépressifs modérés à sévères et 20,4 % des symptômes d'anxiété.
enquête CoviPrev AuRA 2023

Le Contrat local de santé 2024-2028

PÉRIMÈTRE :

Les 17 communes du Genevois

OBJECTIF :

Améliorer la santé et le bien-être de tous les habitants, faciliter l'accès à des parcours de soins cohérents, fluides et adaptés à chacun, en réponse aux besoins identifiés avec les acteurs du territoire.

LES PRIORITÉS FIXÉES :

- 1/ Prévention et promotion de la santé notamment auprès des publics les plus vulnérables
- 2/ Améliorer l'accès aux soins et aux droits
- 3/ Coordonner les réseaux partenaires
- 4/ Améliorer la prise en charge de la santé mentale
- 5/ Renforcer les initiatives en santé environnementale

LES SIGNATAIRES :

La Communauté de Communes du Genevois (CCG) et l'Agence Régionale de Santé (ARS), auxquels s'associent l'État, le Département de Haute-Savoie, le Centre Hospitalier Annecy-Genevois et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Savoie.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS :

Tous les acteurs locaux des champs social, médico-social et sanitaire.



ZOOM SUR SIX ACTIONS LOCALES MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2024

Un habitat inclusif à Viry

Afin de proposer un parcours résidentiel plus complet aux personnes âgées ou en situation de handicap, la CCG et la Mairie de Viry se sont associées à Haute-Savoie Habitat et au Département de la Haute-Savoie pour créer 10 logements inclusifs au sein d'une résidence intergénérationnelle (Le Ginkgo) comptant 67 logements sociaux au total. Objectif : favoriser le maintien de l'autonomie et éviter l'isolement social.

Les habitants bénéficient d'espaces intérieur/extérieur partagés et de l'accompagnement de deux animatrices, dont l'une est salariée par la CCG. Ensemble, elles conseillent, organisent des animations et orientent au besoin vers des services adaptés.

« Au Ginkgo, nous encourageons la solidarité et la convivialité, et ça marche ! Depuis les premiers emménagements cet été, les liens se tissent autour de repas partagés, d'ateliers, de services rendus, de sorties à plusieurs... » indique Irist Genovese, animatrice.

Pour Lumnije, en situation de handicap, tout a changé depuis son arrivée. Sa fille Léonora témoigne : « Ma mère a beaucoup gagné en autonomie depuis notre arrivée et a retrouvé la joie de vivre. La présence d'animatrices et d'une salle partagée lui ont permis de nouer des amitiés, de trouver une écoute, de participer à des animations avec d'autres... C'est un soulagement. »



Ouverture d'une Maison médicale de garde à Saint-Julien-en-Genevois

D'ici le printemps 2026, les habitants des 17 communes du territoire pourront être orientés vers une Maison médicale de garde pour toute consultation urgente durant les week-ends et jours fériés.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le patient appelle le 15. Si l'urgence n'est pas vitale,

le médecin régulateur oriente le patient vers la Maison médicale de garde, où il sera reçu par un médecin généraliste.

Ce nouveau service est financé par l'ARS et accompagné par la CCG, qui mène et finance les travaux des locaux loués à l'association porteuse de la Maison médicale de garde.

L'INFO EN +

Vous souhaitez consulter rapidement un médecin généraliste en semaine mais n'obtenez pas de rendez-vous ?

Vous pouvez appeler le 15 pour bénéficier du Service d'accès aux soins qui pourra, selon votre situation vous conseiller, vous orienter vers un médecin généraliste volontaire* au plus près de votre domicile, ou réserver un créneau de téléconsultation dans une pharmacie proposant ce service.

* un médecin qui a réservé quelques créneaux dans sa journée pour des soins non programmés.



Des lieux d'accueil parents-enfants 0-4 ans à St-Julien et aussi à Valleiry

À Valleiry, la CCG a créé en janvier 2025 un nouvel espace convivial en complément de celui créé en 2021 à Saint-Julien-en-Genevois. Jeux, motricité, coin calme... tout est pensé pour aider l'enfant à devenir autonome et à vivre en groupe, tout en offrant aux parents un espace pour échanger et créer du lien.

Accueil : à Valleiry (51 rue de la Gare) le lundi de 9h à 11h et à Saint-Julien-en-Genevois (34 rue Madame de Staël) le mercredi de 9h à 11h, jeudi de 15h30 à 17h et un vendredi sur deux de 9h à 11h, sur inscription préalable gratuite auprès du service petite enfance au : +33 (0)4 50 95 91 40.

L'INFO EN +

La Maison des habitants à Saint-Julien et la MJC à Viry proposent également des lieux d'accueil similaires.



Santé mentale des jeunes : une écoute à St-Julien

Afin d'améliorer la prise en charge de la santé mentale des 11-25 ans dans le Genevois, une permanence gratuite d'accueil a ouvert les 1^{er} et 3^e lundis du mois entre 11h30 et 13h30 à l'espace l'Étage à Saint-Julien-en-Genevois. Elle est destinée aux jeunes (et à leurs familles) qui traversent des périodes de questionnement ou rencontrent des difficultés personnelles, familiales ou sociales. Elle permet une première écoute, une évaluation des besoins par des professionnels (psychiatre, psychologue, infirmier, éducateur, assistante sociale...) et une orientation adaptée.

POUR EN SAVOIR +

La Maison des ados à l'Étage
6 bis Grande Rue à Saint-Julien-en-Genevois

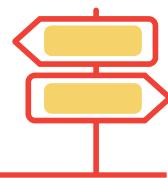
Une médiatrice santé dans le quartier prioritaire de St-Julien

Depuis début 2025, une médiatrice santé de l'association ARIES accompagne les habitants vers une meilleure prévention et un accès aux soins (aide à l'ouverture de droits, orientation vers les professionnels de santé...).

Cette action est soutenue par l'ARS, la CCG et la ville de Saint-Julien-en-Genevois, en réponse aux besoins identifiés dans le quartier St-Georges/Route de Thairy.

« Les habitants expriment avant tout des besoins liés à l'accompagnement des personnes âgées isolées, à la recherche d'un médecin traitant et à l'accès aux soins, ainsi qu'à un meilleur accompagnement en santé mentale, notamment pour les plus jeunes. »

Danielle Guegan,
médiatrice



Les annuaires des acteurs du social et professionnels de santé locaux

Retrouvez toutes les coordonnées utiles sur le site internet de la CCG :

www.cc-genevois.fr
rubrique **Être accompagné**
> Annuaire des acteurs social et santé

POUR ALLER PLUS LOIN

www.cc-genevois.fr



MIEUX COMPRENDRE

FACTURE D'EAU : CE QUI A CHANGÉ EN 2025



DEPUIS JANVIER 2025, LES REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ONT ÉVOLUÉ. CETTE DÉCISION RÉPOND À DES BESOINS D'INVESTISSEMENT IMPORTANTS POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES DANS LES DÉCENNIES À VENIR ET AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES. LES EXPLICATIONS ICI, AUTOUR D'UNE FACTURE TYPE.

Facture n° 2025-EA-00-48229 du 31/12/2025

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	CR	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m ³
33074	I16BA006785	15	31/12/2025		0			0	0
Consommation totale relevée									
Détail de votre facture	1 Consommation facturée (m ³)								0
Distribution de l'eau	1 Tarif en vigueur au								
EA1 : Part Fixe Eau	01/01/2025		365 jours	58,46000	58,62	3,22 (5,5%)		61,84	
EA1 : Consommation Eau	01/01/2025		120 m ³	1,48000	177,60	9,77 (5,5%)		187,37	
Collecte et traitement des eaux usées	2								
EA2 : Part fixe assainissement	01/01/2025		365 jours	30,00000	30,08	3,01 (10%)		33,09	
EA2 : Consommation Assainissement	01/01/2025		120 m ³	2,68000	321,60	32,16 (10%)		353,76	
Organismes publics	3								
EA16 : Consomm. eau potable (Agence eau)	01/01/2025		120 m ³	0,43000	51,60	2,84 (5,5%)		54,44	
EA17 : Perf. résx eau potable (Agence eau)	01/01/2025		120 m ³	0,01000	1,20	0,07 (5,5%)		1,27	
EA19 : Prélev. ressource eau (Agence eau)	01/01/2025		120 m ³	0,07300	8,76	0,48 (5,5%)		9,24	
EA18 : Perf. syst. assain. coll. (Agence eau)	01/01/2025		120 m ³	0,01000	1,20	0,12 (10%)		1,32	
Total de votre facture					650,66	51,67	702,33		
Montant total à payer					650,66	51,67	702,33		

CR correspond au mode de relève : R=index réel / E=index estimé selon la dernière consommation / A=index transmis par l'abonné
Extrait de titre exécutoire en application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L1617-5 du code général des collectivités locales, j'ai émis et rendu exécutoire une facture pour recouvrer la créance avec les caractéristiques précisées ci-dessus.

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Par Titre Interbancaire de Paiement (TIP) : datez et signez le TIP dans le cadre prévu à cet effet. Ne modifiez jamais le montant du TIP. Si la mention « JOIGNEZ UN RIB » figure dans la partie supérieure gauche du TIP, ou si vos coordonnées bancaires ont changé, n'oubliez pas de joindre un RIB, RIP, RICE sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sans agrafier, ni couper et sans aucun autre document. Envoyer votre règlement au moyen de l'enveloppe jointe, affranchie au tarif lettre, en faisant bien apparaître l'adresse du centre d'encaissement dans la fenêtre.
- Par chèque bancaire : envoyer votre paiement au centre d'encaissement des Finances Publiques à l'aide de l'enveloppe retour ci-jointe, affranchie au tarif en vigueur. Votre règlement doit être libellé à l'ordre du Trésor Public. Ne modifiez pas le montant du TIP. Joindre obligatoirement le volet TIP non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone ou d'adhésif, sans plier, sans agrafier, ni couper. Ne joignez aucun autre document à votre règlement.
- Par Centre Bancaire ou Prélèvement Unique Via Internet depuis le site internet : <https://www.paylip.gouv.fr/tip-accueil/portal/web> ... saisir l'identifiant structure publique = 0000075 (pour les factures de frais d'accès au service, l'identifiant est 034543).
- En Espèces (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire (sans limite de montant), muni de la facture : auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site : www.impots.gouv.fr/portal/paiement-de-proximite).

• Par Titre Interbancaire au Centre des Finances Publiques SGC d'Annemasse 3 Rue Marie Curie CS80529 74107 Annemasse cedex. Tel : 04.50.43.81.80. Horaires : lundi au vendredi de 8h15 à 12h15. Courriel : sgc.annemasse@dgdfp.finances.gouv.fr

• Par Mandat ou Virement sur le compte BDF ANNECY, IBAN : FR163000100136C745000000058 BIC : BDFERPPCCT ... inscrire dans la zone objet/libellé : « CCG » et les références de la facture

VOIES ET DELAIS DE RECOURS : Tout intéressé qui entend contester un acte émis par la Régie Eau et Assainissement du Genevois dispose des délais et voies de recours suivants : - Pour la contestation d'une facturation : le titre de recettes peut être contesté devant le Tribunal Judiciaire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois suivant réception de la facture. - Pour la contestation des actes réglementaires fixant la tarification ou l'organisation du service : un recours en excès de pouvoir peut être exercé devant le tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de deux mois suivant la publication de l'acte. Si l'intéressé débordait son délai de recours contentieux dans un délai de 2 mois, il pourra exercer un recours gracieux ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux. Le Président, Florent BENOIT



L'eau paye l'eau !

En France, les services d'eau et d'assainissement sont financés uniquement par les usagers. Les recettes doivent couvrir toutes les dépenses du service : fonctionnement, entretien et investissements. Le budget du service doit être autonome, sans subvention des communes ou communautés de communes.



Comprendre sa facture

1 facture = 2 services

Votre facture regroupe deux services :

- **l'eau potable** : production, contrôle sanitaire, stockage et distribution jusqu'à votre robinet.
- **l'assainissement** : collecte, transport et traitement des eaux usées avant leur retour au milieu naturel, contrôle des abonnés.

Chaque service comporte désormais :

- **une part fixe** : abonnement annuel pour entretenir les installations.
- **une part variable** : calculée selon votre consommation.

C'EST QUOI ?

1 DISTRIBUTION DE L'EAU

C'est tout ce qui permet d'amener une eau potable et contrôlée jusqu'à votre robinet : captage, traitement, stockage, entretien des canalisations et service client.

2 COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Une fois utilisée, l'eau doit être récupérée dans les réseaux, dépolluée en station d'épuration puis rendue propre au milieu naturel.

3 ORGANISMES PUBLICS

Ce sont les redevances versées aux Agences de l'eau. Elles financent la protection de la ressource et les travaux sur les réseaux. Plus le réseau est performant, moins cette part est élevée.

+ D'INFOS [www.cc-genevois.fr \(Mes démarches\)](http://www.cc-genevois.fr (Mes démarches))



Ce qui a changé

Pour garantir un service durable, la CCG a fait évoluer les tarifs :

- **Eau potable** : hausse du tarif de 9 %.
- **Assainissement des eaux usées** : hausse de la part variable de 36 % et création d'une part fixe.

POURQUOI ?

Pour faire face aux évolutions des coûts liés :

- au **fonctionnement des services**, dans un contexte de forte inflation.
- au nécessaire **renouvellement des réseaux et infrastructures** d'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Chaque année, **6 millions** d'euros sont consacrés.
- aux **normes environnementales** plus strictes pour protéger rivières et nappes phréatiques.



Les projets à financer

→ POUR L'EAU POTABLE :

- **Augmenter** la production d'eau issue de la nappe souterraine de Matailly Moissey.
- **Interconnecter** notre réseau avec celui du canton de Genève pour sécuriser notre alimentation en eau.
- **Construire** un nouveau réservoir d'eau et une usine de potabilité pour renforcer la capacité de stockage et la qualité du traitement.

→ POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES :

- **Construire** une nouvelle station d'épuration à Neydens.
- **Agrandir** la station d'épuration située à Chevrier.
- **Restructurer** la chaîne de transfert des effluents et les réseaux.

Ces investissements sont essentiels pour sécuriser notre eau potable et protéger la nature pour les 30 ans à venir.



Tellelement GENEVOIS !



2



3



4



© DR

ENTREPRENEURIAT

SOLIDEMENT ACCOMPAGNÉS, ILS SE SONT LANCÉS !

Créer son entreprise est une aventure semée d'embûches. Pour mettre toutes les chances de son côté et franchir le cap décisif des premières années, être accompagné par des professionnels fait souvent la différence. C'est le choix qu'ont fait six entrepreneurs récemment installés dans le Genevois.

Avec l'appui de Rez'Up, la plateforme de l'entrepreneuriat local...

Quatre femmes entrepreneures ont pu concrétiser leur ambition grâce à l'accompagnement de Rez'Up, à ses ateliers et à son réseau d'experts.

① Malvina Verdonnet et Chloé Bernard ont lancé *Art&Fact Créatives*, une boutique

en ligne dédiée aux objets faits main, où savoir-faire artisanal et originalité se rencontrent.

② À Neydens, Sophie Moreau aide entreprises et collectivités à réussir leur transition numérique à travers son activité *Sofa Conseil & Développement*.

③ À Saint-Julien-en-Genevois, *sweetfree-dommarina*, portée par Marina Chambon – infirmière et praticienne en shiatsu – accompagne les personnes dépendantes au sucre pour les aider à s'en libérer avec douceur et bienveillance.

Avec l'appui de Réseau Initiative Genevois...

④ À Chêne, Simon et Marius Wotquenne ont fondé *Wotquenne TP*. Forts de leur expérience dans le bâtiment et les travaux publics, ils ont créé leur entreprise de terrassement et d'aménagements extérieurs il y a quelques mois. Ils ont

notamment bénéficié d'un prêt d'honneur pour lancer leur activité.

Un écosystème local qui donne l'élan

Rez'Up et Réseau Initiative Genevois forment un socle solide pour les créateurs d'entreprise. Leurs dispositifs d'accompagnement gratuits, financés par la Communauté de Communes du Genevois, guident les porteurs de projet à chaque étape : structurer, valider, tester, financer, se lancer, puis bénéficier d'un suivi après la création.

Cet appui renforce le dynamisme économique local en permettant à de nouvelles activités de voir le jour et de s'ancrer durablement.

| Plus d'infos : www.cc-genevois.fr

ANNIVERSAIRE 35 ANS DU JUMELAGE ENTRE LE GENEVOIS ET MÖSSINGEN

Depuis 1990, le canton de Saint-Julien-en-Genevois et la ville de Mössingen, située dans la région du Baden-Württemberg en Allemagne, sont jumelés : un lien marqué par des échanges scolaires, sportifs et culturels.



Du 3 au 5 octobre 2025, la célébration des 35 ans de ce jumelage a été organisée par le Comité de Jumelage Genevois Mössingen. Une délégation venue de Mössingen a été accueillie

dans les locaux de la CCG pour une cérémonie officielle, suivie d'un weekend de festivités rythmé par des visites du territoire et des moments de convivialité et de partage.

DÉCOUVERTE

VTT électrique avec le Bureau de la Montagne du Salève

Au Salève, l'hiver se dessine doucement. Pour les aventuriers, c'est la saison idéale pour arpenter les chemins de ce mont unique !

Au départ de la Croisette, montez sur votre VTT électrique et suivez Ludovic Fenet, guide passionné du Bureau de la Montagne du Salève. Avec ou sans neige, les paysages vous invitent à vivre une expérience singulière. Pendant l'effort, Ludovic ne manquera pas de vous partager ses connaissances et anecdotes tout en s'adaptant à votre niveau. Une fois au sommet, levez la tête et profitez d'un panorama d'exception sur les Alpes suisses, le Léman et le Jura. Une parenthèse hivernale sportive au cœur du vivant.



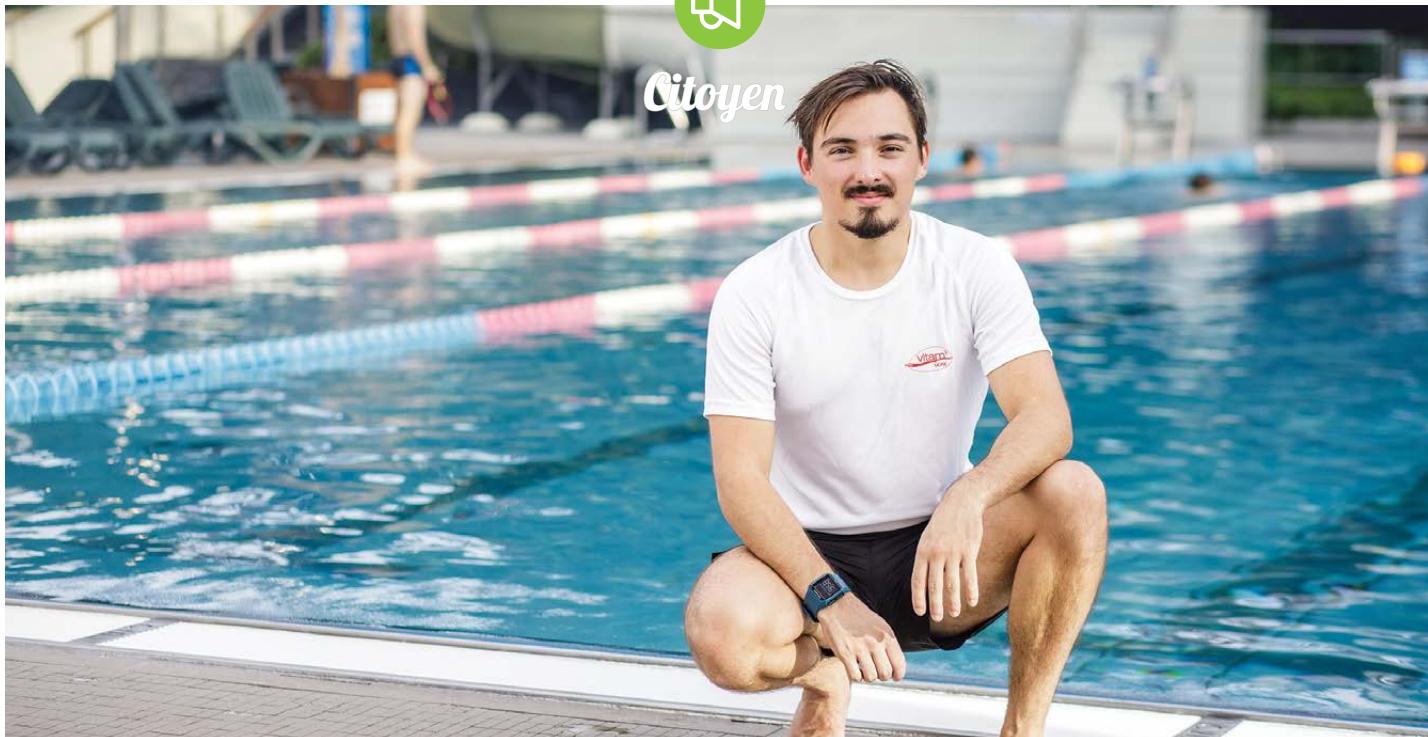
© Céline Duchetet

MONTS
du Genevois

Office de Tourisme des Monts du Genevois :
+ 33 (0)4 50 95 07 10 | ot@montsdugenevois.com | montsdugenevois.com



Citoyen



© BNB photographie

Parole de citoyens

Echange avec **Louca**, maître-nageur sauveteur depuis six ans. Il a rejoint le centre aquatique Vitam en juin 2025. Il encadre les séances de natation destinées aux élèves des écoles publiques du Genevois, prévues par le programme de l'Éducation nationale « Savoir nager en sécurité ».

Pourquoi est-ce si important de savoir nager en sécurité dès le plus jeune âge ?

Pour prévenir les noyades. Plus de 1 300 accidents de baignade ont été recensés en France durant l'été 2023, dont 361 suivis de décès, la majorité sur des lieux non surveillés. C'est un enjeu national, d'où l'importance de familiariser les enfants avec le milieu aquatique le plus tôt possible et de leur apprendre à nager.

En quoi consistent les cycles pour les élèves ?

Chaque classe suit un cycle d'environ huit séances de 40 minutes. L'enseignement repose sur un triangle de compétences : équilibre (flotter), respiration (contrôler l'air sous

l'eau et à la surface) et propulsion (se déplacer), à travers des jeux et exercices. Il est complété d'un socle de connaissances transmis à l'école, par les enseignants. Notre collaboration avec les enseignants est d'ailleurs essentielle, notamment lorsqu'il s'agit de prendre en compte d'éventuelles particularités – de santé ou une aquaphobie par exemple – et adapter notre pédagogie en conséquence.

Quels conseils donneriez-vous aux parents ?

Je les invite à partager autant qu'ils le peuvent des moments dans l'eau avec leurs enfants, pour entretenir le plaisir et la confiance car même après un cycle de natation encadré, tous ne nagent pas encore parfaitement. Laisance aquatique, ça se construit

petit à petit, tant au travers d'un apprentissage encadré que par des moments de jeux en famille.

REPÈRES

- En moyenne, 87 classes du Genevois participent chaque année aux cycles de natation, depuis les classes de grande section de maternelle jusqu'au CM2.
- Chaque classe suit 2 cours/semaine durant 4 semaines, soit 8 séances de 40 min/an.
- Le transport jusqu'au centre aquatique Vitam est pris en charge par la Communauté de Communes du Genevois.



INFOS PRATIQUES

Communauté de Communes du Genevois

ACCUEIL

+33 (0)4 50 95 92 60
info@cc-genevois.fr

72 rue Georges de Mestral
ArchParc, Bât. Athéna 2

HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h*
* 16h30 le vendredi

MOBILITÉ

TRANSPORT PUBLIC ET
TRANSPORT SCOLAIRE
+33 (0)4 50 959 959
mobilite@cc-genevois.fr

PETITE ENFANCE

+ 33 (0)4 50 95 91 40
petite-enfance@cc-genevois.fr
PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES
du lundi au vendredi : 9h à 11h

SERVICE DES EAUX

+33 (0)4 50 959 960
24h/24 et 7j/7 en cas d'urgence
eau-assainissement@cc-genevois.fr

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

+ 33 (0)4 50 74 86 86
mjd@cc-genevois.fr
26 avenue de Genève
Saint-Julien-en-Genevois
HORAIRES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi matin :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h
(fermé le vendredi après-midi)

DÉCHETS

Déchetteries :
carte d'accès obligatoire
www.cc-genevois.fr
+33 (0)4 50 95 92 60

HORAIRES D'OUVERTURE

- du lundi au vendredi :
9h à 12h et 14h à 17h30
- samedi : 9h à 17h30

SITE DE NEYDENS :

Chemin de Fillinges
fermé mardis matin, dimanches
et jours fériés

SITE DE VULBENS :

ZA de Chavannoux
fermé jeudis matin, dimanches
et jours fériés

Partenaire santé

MUTUELLE POUR TOUS

Actiom : +33 (0)5 64 10 00 48
macommunemasante.org

Partenaires jeunesse

MISSION LOCALE JEUNES

+33 (0)4 50 49 43 88
www.mlgenoivois.org

PASSAGE

(prévention spécialisée jeunesse)
+33 (0)4 50 27 60 98
www.passage.asso.fr

Partenaires économie-entrepreneuriat

MAISON DE L'ÉCO

+33 (0)4 50 87 09 87
www.maisoneco.org

RÉSEAU INITIATIVE GENEVOIS

+33 (0)4 50 87 09 87
www.initiative-genevois.fr

Partenaire tourisme

OFFICE DE TOURISME DES MONTS DU GENEVOIS

+33 (0)4 50 04 71 63
ot@montsdugenevois.com
www.montsdugenevois.com



RESTEZ INFORMÉ !



Téléchargez l'appli
CC Genevois sur Google Play
ou App Store



Newsletter mensuelle
de la Communauté de
Communes du Genevois



CC genevois



www.cc-genevois.fr
vos démarches, services, paiements...

Magazine d'information intercommunal
édité par la Communauté de communes
du Genevois (CCG)

38 rue G. de Mestral, ArchParc bât. Athéna 2
74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex

N°18 - Décembre 2025 | ISSN : 2497-2819

Directeur de la publication :
Florent BENOIT

Création maquette, conception, réalisation :
Opidae vox - tél. : 07 800 33 937
74800 Saint-Sixt - www.opidae.com

Rédaction : CCG, Opidae vox

Coordination : Amélie BIANCHI

La rédaction n'est pas responsable de la perte ou de
la détérioration des textes ou des photos qui lui sont
adressés pour appréciation.

Impression : imprimerie Villière,
74160 Beaumont
www.imprimerie-villiere.com

30 ans



17 communes

1 territoire

Meilleurs vœux 2026

Archamps • Beaumont • Bossey • Chêne • Chevrier •
Collonges-sous-Salève • Dingy-en-Vuache • Feigères Jonzier-Epagny • Neydens
Présilly • Saint-Julien-en-Genevois • Savigny • Valleiry • Vers • Viry • Vulpens